



*Les informations contenues dans le présent communiqué ne doivent pas être distribuées ni diffusées, directement ou indirectement, en Australie, au Canada, au Japon, ou aux États-Unis d'Amérique.*

15 mai 2018, Rennes

## LE GROUPE ENENSYS TECHNOLOGIES LANCE SON INTRODUCTION EN BOURSE SUR EURONEXT GROWTH À PARIS

- Augmentation de capital en numéraire d'un montant de 15,0 M€<sup>1</sup> par voie d'Offre au public
- Cession d'actions existantes pour un montant de 2,2 M€<sup>1</sup> en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension
- Augmentation de capital complémentaire en numéraire d'un montant de 2,6 M€<sup>1</sup> en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation
- Fourchette indicative de prix de l'offre : entre 9,50 € et 12,86 €
- Période de souscription : du 15 mai au 28 mai 2018 inclus
- Éligible au PEA & PEA-PME et qualification Bpifrance Entreprise innovante<sup>2</sup>

Le Groupe ENENSYS Technologies, spécialiste mondial de la diffusion vidéo numérique pour l'industrie broadcast annonce aujourd'hui le lancement de son introduction en Bourse en vue de l'inscription de ses actions aux négociations sur le marché Euronext Growth d'Euronext à Paris.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a apposé, le 14 mai 2018, le visa numéro 18-168 sur le prospectus composé du Document de base, enregistré le 18 avril 2018 sous le numéro I.18-018, et d'une Note d'opération (incluant le résumé du prospectus joint en annexe au présent communiqué).

### La French Tech spécialiste du marché de la diffusion de télévision numérique

Le Groupe ENENSYS Technologies est un acteur de la chaîne de valeur broadcast, spécialisé dans les solutions d'optimisation de transmission des flux vidéo, des sites de production jusqu'aux récepteurs des utilisateurs finaux. Il développe une offre à forte valeur ajoutée construite autour d'un investissement de près de 40 M€ en R&D au cours des dix dernières années.

<sup>1</sup> Sur la base du prix médian de la fourchette indicative de prix, soit 11,18 € par action

<sup>2</sup> Ces dispositifs sont conditionnels et dans la limite des plafonds disponibles



Les informations contenues dans le présent communiqué ne doivent pas être distribuées ni diffusées, directement ou indirectement, en Australie, au Canada, au Japon, ou aux États-Unis d'Amérique.

Les solutions de ENENSYS Technologies, installées sur les sites centraux des opérateurs et sur tous les sites de transmission, permettent d'acheminer les flux vidéo et d'optimiser (**WE OPTIMIZE**) la diffusion en maîtrisant les coûts de bande passante, assurant un retour sur investissement très attractif pour les opérateurs.

Le Groupe propose également des solutions de sécurisation et de monitoring (**WE SECURE**) des infrastructures en évitant par exemple l'interruption du signal, ce qui aurait un impact immédiat sur les revenus potentiels des diffuseurs.

Enfin, ENENSYS Technologies développe des solutions disruptives pour faciliter la monétisation (**WE MONETIZE**) des réseaux de télévision, notamment de la TNT gratuite, à travers une technologie d'insertion locale de contenus, de publicités ciblées en particulier. Avec cette nouvelle offre, le Groupe s'ouvre un nouveau marché très prometteur.

L'offre a récemment été complétée par l'acquisition en 2017 de la société TeamCast, qui apporte son savoir-faire reconnu dans les technologies de modulation pour les marchés Terrestre, Satellite et Mobile.

Le Groupe ENENSYS Technologies fait partie des leaders sur les solutions de diffusion vidéo sur le marché de la télévision numérique terrestre (TNT), son premier marché, qui représente environ 80% de son activité aujourd'hui.

## Un groupe alliant croissance et rentabilité

Après plusieurs exercices de croissance soutenue, ENENSYS Technologies a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires proforma (intégrant TeamCast sur 12 mois) de 21,1 M€ à comparer à 11,0 M€ en 2016, soit une croissance globale de 92%, dont environ 20% en organique. Plus de 90% du chiffre d'affaires a été réalisé à l'international avec des ventes réparties dans 58 pays.

Depuis son origine, le Groupe a fait le choix d'un modèle d'organisation flexible avec notamment l'externalisation de l'ensemble de sa production (modèle *fabless*). Cette organisation, associée à la forte valeur technologique des solutions (65% de marge brute), permet de générer une rentabilité élevée avec une marge opérationnelle courante proforma de 13% en 2017.

## Une ambition affirmée : atteindre 60 M€ de chiffre d'affaires en 5 ans

La modernisation des réseaux au cours des prochaines années va concerner l'ensemble des grandes zones de la planète offrant un important réservoir de croissance à ENENSYS Technologies.

Le Groupe ENENSYS Technologies entend poursuivre son développement à un rythme très soutenu au cours des prochains exercices. Il se fixe pour objectif d'atteindre 60 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022, soit des revenus multipliés par 2,8 en 5 ans.

ENENSYS Technologies est bien positionné pour participer au déploiement de la norme de télévision numérique terrestre DVB-T2 en Europe qui touche seulement 30% des foyers européens actuellement, proportion qui devrait passer à 72% en 2022 selon le cabinet d'étude Dataxis. Le Groupe entend capitaliser



*Les informations contenues dans le présent communiqué ne doivent pas être distribuées ni diffusées, directement ou indirectement, en Australie, au Canada, au Japon, ou aux États-Unis d'Amérique.*

sur son savoir-faire pour profiter du passage prévu au DVBT-2 en Espagne, en Italie ou en France (en vue des JO de 2024).

Le Groupe va également bénéficier du passage au standard ATSC 3.0 en Amérique du Nord. ENENSYS Technologies, qui a participé au premier déploiement de la norme ATSC 3.0 en Corée du Sud, est aujourd'hui présent dans tous les projets pilotes ATSC 3.0 aux États-Unis. Le Groupe s'ouvre ainsi un nouveau marché potentiel estimé entre 200 et 300 MUSD en cumul sur les prochaines années.

En parallèle, le Groupe ENENSYS Technologies développe une offre à fort potentiel sur la technologie mobile LTE Broadcast à destination des opérateurs mobiles mais aussi des réseaux de communication des forces de sécurité et de secours. Grâce à ces orientations, le Groupe se prépare pour le futur marché de la 5G qui devrait s'ouvrir à horizon 2020.

## Une introduction en Bourse pour accélérer la création de valeur

Pour mettre en œuvre cette stratégie de croissance rentable, le produit net de la levée de fonds réalisée dans le cadre de cette opération permettra de doter le Groupe des moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de sa stratégie de croissance répartis de la manière suivante :

- Environ 40% pour les frais de R&D, afin de permettre notamment de continuer à développer de nouvelles offres de produits, développer et adapter l'ensemble des solutions au format américain ATSC 3.0 et développer l'expertise et les solutions sur le LTE Broadcast afin de les adapter au futur marché de la 5G ;
- Environ 40% pour financer l'accélération de la croissance organique du Groupe en France et à l'étranger, avec pour principaux objectifs l'accélération du développement commercial sur le continent américain par le déploiement d'une équipe dédiée aux États-Unis (Washington) et la mise en place de directions commerciales géographiques, afin d'accroître la capacité d'ENENSYS Technologies à adresser plusieurs grands projets sur des aires géographiques différentes ;
- Environ 20% pour le financement d'éventuelles opérations de croissance externe.

## Engagement de souscription reçu

Le Groupe a reçu un engagement de souscription de la part d'un investisseur institutionnel, Ostrum Asset Management, non encore actionnaire à la date du Prospectus, qui s'est engagé de manière irrévocable à souscrire à l'Offre à hauteur d'un montant total de 1,5 M€, soit 10 % du montant brut de l'Offre hors exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation, sur la base du prix médian de la fourchette indicative de prix.



Les informations contenues dans le présent communiqué ne doivent pas être distribuées ni diffusées, directement ou indirectement, en Australie, au Canada, au Japon, ou aux États-Unis d'Amérique.

## Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus visé par l'AMF le 14 mai 2018 sous le numéro 18-168, composé du document de base enregistré par l'AMF le 18 avril 2018 sous le numéro I.18-018, et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus), sont disponibles sans frais au siège social 6 Rue de la Carrière, 35510 Cesson-Sévigné, France.

## Facteurs de risques

Le Groupe ENENSYS Technologies attire l'attention du public sur le Chapitre 4 « Facteurs de risques » figurant dans le document de base enregistré auprès de l'AMF et sur le chapitre 2 « Facteurs de risques liés à l'Offre » de la note d'opération.

## Intermédiaires financiers et conseils

**Chef de file, Teneur  
de livre et Listing  
Sponsor**



**Communication  
financière**



Retrouvez toutes les informations sur [www.enensys-bourse.com](http://www.enensys-bourse.com)

### À propos du Groupe ENENSYS Technologies :

Spécialiste de la diffusion vidéo numérique pour l'industrie broadcast et implanté à Rennes, le Groupe ENENSYS Technologies propose depuis quinze ans des solutions hautement innovantes aux acteurs de la chaîne des médias leur permettant de distribuer efficacement leurs contenus. Fort de 40 M€ investis dans la Recherche et Développement sur les 10 dernières années, le Groupe bénéficie d'une réputation d'excellence pour les solutions d'optimisation, de sécurisation et de monétisation des flux vidéo pour la télévision numérique terrestre. Les solutions sont commercialisées au travers de trois marques reconnues - ENENSYS Networks, TeamCast et TestTree - auprès de plus de 400 clients partout dans le monde. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires proforma de 21,1 M€ en 2017 dont plus de 90% à l'International et une marge opérationnelle de 13%.

### Contacts

Théo Martin  
Relations Investisseurs/Analystes  
Tél : 01.53.67.36.75  
enensys@actus.fr

Vivien Ferran  
Relations Presse  
Tél : 01.53.67.36.34  
vferran@actus.fr



Les informations contenues dans le présent communiqué ne doivent pas être distribuées ni diffusées, directement ou indirectement, en Australie, au Canada, au Japon, ou aux États-Unis d'Amérique.

## Capital social avant l'opération

- Société anonyme dont le capital social s'élève à 1 006 087,50 €, divisé en 4 024 350 actions ordinaires de 0,25 € de valeur nominale chacune, entièrement libéré.

## Marché de Cotation

- Euronext Growth - ISIN : FR0013330792- Mnémonique : ALNN6

## Fourchette indicative de prix

- Entre 9,50 € et 12,86 € par action.

## Modalités de l'offre

- **Actions nouvelles** : un maximum de 1 341 450 actions nouvelles pouvant être porté à un maximum de 1 572 850 actions nouvelles en cas d'exercice de l'intégralité de l'Option de Surallocation ;
- **Actions existantes cédées** : un maximum de 201 217 actions existantes cédées en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension ;
- **Total des actions offertes** : un maximum de 1 774 067 actions en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.

## Montant brut de l'opération<sup>3</sup>

- 15,0 M€ d'augmentation de capital pouvant être portés à 17,6 M€ en cas d'exercice de l'intégralité de l'Option de Surallocation ;
- 2,2 M€ de cession d'actions existantes en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension ;
- 19,8 M€ de montant brut total en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.

## Structure de l'offre

L'opération sera réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« Offre »), comprenant :

- Une offre au public en France réalisée sous la forme d'une Offre à Prix Ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (OPO) ;

---

<sup>3</sup> Sur la base du prix médian de la fourchette indicative de prix, soit 11,18 € par action



Les informations contenues dans le présent communiqué ne doivent pas être distribuées ni diffusées, directement ou indirectement, en Australie, au Canada, au Japon, ou aux États-Unis d'Amérique.

- Un Placement Global principalement destiné aux investisseurs institutionnels, en France et hors de France (excepté, notamment, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon et en Australie).

Si la demande exprimée dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert le permet, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert sera au moins égal à 10% du montant initial de l'augmentation de capital (hors exercice éventuel de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation).

Les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés :

- Fraction d'ordre A1 : de 10 à 200 actions ;
- Fraction d'ordre A2 : au-delà de 200 actions.

Les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient pas être entièrement satisfaits.

## Engagements d'abstention et de conservation

- Engagement d'abstention de la société : 180 jours.
- Engagement de conservation des principaux actionnaires (IONA Ventures, INN6 et Monsieur Régis Le Roux) : 360 jours calendaires<sup>4</sup>

## Calendrier indicatif

<b>14 mai 2018</b>	Visa de l'AMF sur le Prospectus
<b>15 mai 2018</b>	Ouverture de l'Offre à Prix Ouvert (OPO) et du Placement Global
<b>28 mai 2018</b>	Clôture de l'OPO et du Placement Global
<b>29 mai 2018</b>	Fixation du prix de l'Offre et exercice éventuel de la Clause d'Extension
<b>31 mai 2018</b>	Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global
<b>1<sup>er</sup> juin 2018</b>	Début des négociations des actions de la Société sur Euronext Growth Début de la période de stabilisation éventuelle
<b>28 juin 2018</b>	Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation Fin de la période de stabilisation éventuelle

<sup>4</sup> Hors cession par la société IONA Ventures, contrôlée par Monsieur Régis Le Roux, d'un nombre maximum de 201 217 actions existantes dans le cadre de la mise en œuvre de la Clause d'Extension



Les informations contenues dans le présent communiqué ne doivent pas être distribuées ni diffusées, directement ou indirectement, en Australie, au Canada, au Japon, ou aux États-Unis d'Amérique.

## Éligibilité de l'offre au PEA et PEA-PME et qualification Bpifrance Entreprise Innovante

ENENSYS Technologies annonce respecter les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par le décret d'application en date du 4 mars 2014 (décret n°2014-283).

En conséquence, les actions ENENSYS Technologies peuvent pleinement être intégrées au sein des plans d'épargne en actions (PEA) et des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique.

ENENSYS Technologies est par ailleurs qualifiée Entreprise innovante par Bpifrance.

### Avertissement

*Le présent communiqué est de nature promotionnelle et ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2010/73/EU du Parlement européen et du Conseil européen du 4 novembre 2003, tel que modifié. Toute décision d'acheter ou de souscrire des actions dans le cadre de l'Offre mentionnée dans le présent communiqué ne devra être effectuée que sur la seule base des informations contenues dans un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de l'offre publique des titres de la Société.*

*Le présent communiqué, les informations qu'il contient et le prospectus auquel il est fait référence, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la Société en Australie, au Canada, au Japon, aux États-Unis d'Amérique, ni dans un quelconque pays.*

*Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Sous réserve de certaines exceptions, les actions de la Société ne pourront être offertes ou vendues en Australie, au Canada, au Japon à tout résident ou citoyen d'Australie, du Canada ou du Japon.*

*Les valeurs mobilières de ENENSYS Technologies objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act ni au titre de toute réglementation applicable en Australie, au Canada ou au Japon et ENENSYS Technologies n'a pas l'intention de procéder à une offre publique de ses valeurs mobilières aux États-Unis, en Australie, au Canada ou au Japon.*

*S'agissant des États Membres de l'Union Economique Européenne ayant transposé la Directive Prospectus (chacun étant dénommé l'« **Etat Membre Concerné** »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public de titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États Membres Concernés, autre que la France. Par conséquent, toute offre d'actions nouvelles ou existantes de la Société ne pourra être réalisée dans l'un ou l'autre des États Membres Concernés, autre que la France, qu'au profit (i) de personnes morales qui sont des investisseurs qualifiés au sens de la Directive Prospectus, (ii) de moins de 100, ou, si l'Etat Membre Concerné a transposé les dispositions correspondantes de la Directive 2010/73/EU, 150, personnes physiques ou morales (autres que des investisseurs qualifiés au sens de la Directive Prospectus), ainsi que le permet la Directive Prospectus ; ou, dans toute autre hypothèse dispensant la Société de publier un prospectus conformément à l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans l'Etat Membre Concerné, pourvu qu'une telle offre d'actions nouvelles ou existantes de la Société ne fasse pas naître une obligation pour la Société de publier un prospectus en application de l'article 3 de la Directive Prospectus ou un supplément au prospectus conformément à l'article 16 de la Directive Prospectus. Pour les besoins du précédent paragraphe, l'expression « offre au public » d'actions nouvelles ou existantes de la Société dans l'un ou l'autre des États Membres Concernés signifie toute communication adressée à des personnes, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, et présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et les actions nouvelles ou existantes de la Société objet de l'offre, pour permettre à un investisseur de décider de souscrire ou d'acheter ces actions nouvelles ou existantes de la Société, telle que cette définition a été, le cas échéant, modifiée dans l'État Membre considéré par toute mesure visant à transposer la Directive Prospectus dans cet Etat Membre.*

*Au Royaume-Uni, le présent document ne constitue pas un prospectus approuvé au sens de l'article 85 du Financial Services and Markets Act 2000 tel qu'amendé (le « **FSMA** »). Il n'a pas été préparé conformément aux Prospectus Rules émises par le UK Financial Conduct Authority (le « **FCA** ») en application de l'article 73A du FSMA et n'a pas été approuvé ni déposé auprès du FCA ou de toute autre autorité compétente pour les besoins de la Directive Prospectus. Les actions nouvelles ou existantes de la Société ne peuvent être offertes ou vendues au public au Royaume-Uni (au sens des articles 85 et 102B du FSMA), sauf dans les hypothèses dans lesquelles il serait conforme à la loi de le faire sans mise à la disposition du public d'un prospectus approuvé (au sens de l'article 85 du FSMA) avant que l'offre ne soit réalisée. Le présent communiqué est uniquement destiné (i) aux personnes ayant une expérience professionnelle en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 du Royaume-Uni (l'« **Ordonnance** ») ou qui sont des personnes visées à l'article 49(2)(a)-(d) de l'Ordonnance ou (ii) à d'autres personnes auxquelles la Société peut légalement transmettre une invitation ou une incitation à investir conformément à l'Ordonnance (ces personnes étant ci-après dénommées les « **personnes habilitées** »). Tout investissement, toute activité d'investissement en relation avec le présent communiqué et toute invitation, encouragement ou incitation à souscrire, acquérir ou investir des actions de la Société est réservé aux personnes habilitées et ne peut être réalisé que par des personnes habilitées.*

## RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Visa n°18-168 en date du 14 mai 2018 de l'AMF

Le résumé se compose d'une série d'informations clés, désignées sous le terme d'« Éléments », qui sont présentés en cinq sections A à E et numérotées de A.1 à E.7.

Ce résumé contient l'ensemble des Éléments devant figurer dans le résumé d'un prospectus relatif à cette catégorie de valeurs mobilières et à ce type d'émetteur. Tous les Éléments ne devant pas être renseignés, la numérotation des Éléments dans le présent résumé n'est pas continue.

Il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être fournie au sujet d'un Éléments donné qui doit figurer dans le présent résumé du fait de la catégorie de valeurs mobilières et du type d'émetteur concerné.

Dans ce cas, une description sommaire de l'Éléments concerné figure dans le résumé avec la mention « Sans objet ».

### Section A - Introduction et avertissement

<b>A.1</b>	<b>Avertissement au lecteur</b>	<p>Le présent résumé doit être lu comme une introduction au prospectus ayant obtenu le visa n° 18-168 en date du 14 mai 2018 de l'AMF (le « <b>Prospectus</b> »).</p> <p>Toute décision d'investir dans les titres financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus par l'investisseur.</p> <p>Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de l'Union Européenne ou parties à l'accord sur l'Espace Economique Européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.</p> <p>Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.</p>
<b>A.2</b>	<b>Consentement de l'émetteur sur l'utilisation du prospectus</b>	Sans objet.


### Section B – Informations sur l'émetteur

<b>B.1</b>	<b>Dénomination sociale et nom commercial</b>	– Dénomination sociale : ENENSYS Technologies (la « <b>Société</b> » ou « <b>ENENSYS</b> »).
<b>B.2</b>	<b>Siège social / Forme juridique / Droit applicable /</b>	– Siège social : 6, rue de la Carrière, CS 37734, 35777 Cesson-Sévigné. – Forme juridique : société anonyme à conseil d'administration. – Droit applicable : droit français.



	<b>Pays d'origine</b>	– Pays d'origine : France.
<b>B.3</b>	<b>Nature des opérations et Principales activités</b>	<p>Le Groupe conçoit, développe et commercialise en BtoB des équipements électroniques et des logiciels virtualisés de distribution de contenus vidéo. <i>Efficient media delivery</i>, la devise du Groupe, reflète l'essence de son activité : optimiser, sécuriser et monétiser la distribution de contenus média.</p> <p>Le Groupe ouvre la voie à la multiplication et à l'amélioration de la qualité des services vidéo offerts aux consommateurs tout en permettant la réduction des coûts et l'augmentation des revenus des opérateurs réseaux. Les solutions que le Groupe commercialise se retrouvent tout au long des chaînes de distribution de contenus médias, quel que soit le réseau de distribution final : Télévision Numérique Terrestre (« TNT »), Direct to Home (« DTH ») par satellite ou par câble, réseaux 4G LTE et bientôt 5G des opérateurs mobiles et internet. De nombreux opérateurs de réseaux font appel à ENENSYS à travers le monde dont, notamment, Télédiffusion De France (« TDF »), opérateur historique du réseau de radiodiffusion français.</p> <p>Fondée en 2004, sur la vision claire et avant-gardiste que la convergence des mondes de la TNT et des télécoms allait s'accélérer, le Groupe ENENSYS est une société de matière grise qui invente en série des solutions de haute technologie. French Tech bretonne implantée à Rennes, elle y bénéficie depuis ses débuts d'un écosystème porteur fait de centres de recherches de pointe et d'écoles d'ingénieurs réputées, dont sont issus la majorité de ses collaborateurs.</p> <p>Les flux de données vidéo circulant sur l'ensemble des réseaux de télécommunications mondiaux auront été multipliés par treize entre 2014 et 2019<sup>1</sup>. En 2017, ils occupaient plus de 70% de la bande passante et cette part devrait atteindre 75% en 2019. Ainsi, l'ensemble des réseaux de télécommunications risquent la saturation malgré la forte croissance de leur déploiement et les progrès des techniques de compression. En effet, ces dernières permettent de réduire le poids des données à qualité constante. Mais à l'ère de l'Ultra Haute Définition « 4K », la compression ne suffit pas : il faut aussi élargir un spectre radio devenu trop étroit.</p> <p>La réponse à cette problématique est le cœur de l'offre du Groupe ENENSYS, qui propose des solutions d'optimisation du spectre aux standards les plus avancés. D'abord en autorisant la réorganisation du spectre hertzien : un gain substantiel d'efficacité permet la réallocation des fréquences, notamment héritées de la télévision analogique, à d'autres utilisations. Partout dans le monde, cette transition vers le numérique donne naissance à des appels d'offres qui se chiffrent en milliards : c'est le dividende numérique. Les solutions du Groupe permettent encore à l'ensemble des acteurs de la chaîne de distribution de services vidéo de réaliser des économies considérables : diviser les coûts de transmission satellite des opérateurs de TNT, ou encore la régionalisation par les chaînes TV des contenus au moyen d'un unique serveur central, sans multiplier les rédactions et les infrastructures, par exemple.</p> <p>Les solutions du Groupe apportent des fonctionnalités nouvelles, comme l'envoi par la TNT de messages d'alerte et la diffusion de publicités ciblées géographiquement. C'est la composante monétisation de son offre. Elle ouvre des perspectives d'augmentation des</p>

<sup>1</sup> *The Business Case for ATSC 3.0*, BIA Kelsey, février 2017.

		<p>revenus publicitaires générés sur la TNT, que le secteur attend.</p> <p>Le Groupe propose aux opérateurs de réseaux des solutions dites <i>end-to-end</i> : elles permettent la transmission de contenus d'un bout à l'autre de chaîne de la distribution média. Il en tire son nom : « En-En-Sys », pour « <i>ENd-to-END SYStems</i> ». Son offre électronique et logicielle est ainsi présente sur quatre des cinq étapes de la distribution de contenu vidéo, comme illustré par le schéma qui suit. Le domaine de la réception est, quant à lui, l'apanage exclusif des grands constructeurs internationaux d'électronique grand public.</p> 
<p><b>B.4</b></p>	<p><b>Principales tendances récentes ayant des répercussions sur l'émetteur et ses secteurs d'activité</b></p>	<p>Depuis la fin de l'exercice 2017, les événements suivants sont intervenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– le Groupe a reçu le déblocage d'un emprunt auprès de la Banque CIC destiné à financer le remboursement anticipé de la dette du plan de continuation ;</li> <li>– le 9 avril 2018, le groupe a obtenu de la Banque Publique d'investissements sa qualification d' « entreprise innovante ». Cette qualification doit lui permettre d'ouvrir son capital aux fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI) qui ont pour objet de promouvoir le financement en capital-risque des PME innovantes et qui ont l'obligation d'investir au moins 70 % de leur actif dans des PME qui satisfont à des critères d'éligibilité et sont innovantes au sens de l'article L. 214-41 du Code monétaire et financier ;</li> <li>– le Groupe a poursuivi ses recrutements pour faire face à son développement à venir. Deux nouveaux salariés ont rejoint le Groupe début janvier et deux autres salariés la rejoindront au mois d'avril ;</li> <li>– le Groupe a décidé d'intensifier ses approvisionnements de composants stratégiques ce qui entraîne une augmentation des quantités de matière première stockés dans le groupe et chez les sous-traitants du Groupe ;</li> <li>– les coûts des contrats de prestation de recherche et développement ont tendance à monter légèrement car les sociétés de services font face à une demande grandissante</li> </ul>

		<p>et ont tendance à réviser leurs prix à la hausse. Par ailleurs, malgré l'augmentation de la demande, le prix des matières premières, notamment des composantes électroniques n'a pas augmenté. Les coûts des composants et les prix de revient des produits sont maîtrisés par le Groupe et depuis la fin de l'exercice 2017, le niveau de marge brute se maintient.</p>
<b>B.5</b>	<b>Description du Groupe</b>	<p>A la date de visa sur le présent Prospectus, l'organigramme du Groupe se présente comme suit :</p> <div style="text-align: center;"> <pre> graph TD     A[ENENSYS Technologies SA] -- 100% --&gt; B[TeamCast SA]     B -- 100% --&gt; C[TeamCast Inc. (USA)]     B -- 100% --&gt; D[TeamCast Singapour] </pre> </div> <p>Le Groupe est composé de 4 sociétés, à savoir la Société et ses filiales ou sous-filiales suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>TeamCast SA</b>, est une filiale détenue à 100% par la Société. Les activités Terrestrial et Satellite sont totalement intégrées dans TeamCast ;</li> <li>– <b>TeamCast Inc.</b>, est la filiale américaine de TeamCast qui est active et est amenée à assister l'ensemble des entités du Groupe. A terme, cette filiale pourrait devenir une filiale de la Société ;</li> <li>– <b>TeamCast Singapour</b>, une filiale « dormante » qui avait vocation à porter un salarié de TeamCast installé à Singapour, dont le contrat de travail a été rompu en 2017. Il est précisé que la rupture du contrat de travail n'a pas donné lieu au paiement d'une quelconque indemnité, mais uniquement au paiement du solde de la rémunération dudit salarié pour la période restant à courir de son contrat de travail. La filiale pourrait être réactivée en cas de besoin pour porter de futurs salariés sur la zone.</li> </ul>
<b>B.6</b>	<b>Principaux actionnaires</b>	<p><b>Actionnariat</b></p> <p>A la date du visa de l'AMF sur le Prospectus, le capital social de la Société s'élève à 1 006 087,50 euros, divisé en 4 024 350 actions ordinaires de 0,25 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées. A la date du Prospectus et à la connaissance de la Société, il n'existe pas d'accord entre actionnaires pouvant entraîner un changement de contrôle de la Société.</p>

Situation à la date du visa de l'AMF sur le Prospectus :

Noms	Capital à la date du Prospectus			
	Nombre d'actions détenues	Pourcentage du capital	Nombre total de droit de vote	Pourcentage total de droit de vote
Régis Le Roux	623 340	15,49%	1 246 680	15,53%
Iona Ventures SC	2 161 070	53,70%	4 321 500	53,82%
INN6 SAS	1 032 530	25,66%	2 064 430	25,71%
Management*	17 950	0,45%	17 950	0,22%
Autres actionnaires	189 460	4,70%	378 920	4,72%
Total	4 024 350	100,00%	8 029 480	100,00%

\*Actionnaires salariés ou anciens salariés de la Société.

Contrôle de la Société :

A la date du présent Prospectus, la Société est contrôlée par Monsieur Régis Le Roux qui dispose de la majorité des droits de vote lors des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des actionnaires de la Société directement à hauteur de 15,53% des droits de vote et indirectement par le biais de la société Iona Ventures SC dont il détient 99,9% du capital et des droits de vote et de la société INN6 SAS dont il détient 62,46% du capital et des droits de vote.

<b>B.7</b>	<b>Informations financières sélectionnées</b>	<p>Informations financières sélectionnées du bilan (comptes sociaux établis selon référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne) :</p> <p><b>Bilans simplifiés</b></p> <p>Normes IFRS</p> <p><b>1. ACTIFS</b></p> <table border="0"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">(en milliers d'euros)</th> <th style="text-align: right;">31/12/2017</th> <th style="text-align: right;">31/12/2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Goodwill</td> <td style="text-align: right;">25</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> <tr> <td>Autres actifs incorporels</td> <td style="text-align: right;">85</td> <td style="text-align: right;">122</td> </tr> <tr> <td>Actifs corporels</td> <td style="text-align: right;">823</td> <td style="text-align: right;">570</td> </tr> <tr> <td>Autres actifs financiers non courants</td> <td style="text-align: right;">2 688</td> <td style="text-align: right;">1 798</td> </tr> <tr> <td>Impôts différés actifs</td> <td style="text-align: right;">144</td> <td style="text-align: right;">386</td> </tr> <tr> <td><b>Actifs non courants</b></td> <td style="text-align: right;"><b>3 763</b></td> <td style="text-align: right;"><b>2 876</b></td> </tr> <tr> <td>Stocks et travaux en cours</td> <td style="text-align: right;">3 158</td> <td style="text-align: right;">1 475</td> </tr> <tr> <td>Créances d'exploitation</td> <td style="text-align: right;">4 953</td> <td style="text-align: right;">4 520</td> </tr> <tr> <td>Créances d'impôt exigible courantes</td> <td style="text-align: right;">81</td> <td style="text-align: right;">70</td> </tr> <tr> <td>Autres actifs financiers courants</td> <td style="text-align: right;">460</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> <tr> <td>Trésorerie et équivalents de trésorerie</td> <td style="text-align: right;">7 218</td> <td style="text-align: right;">4 275</td> </tr> <tr> <td><b>Actifs courants</b></td> <td style="text-align: right;"><b>15 871</b></td> <td style="text-align: right;"><b>10 340</b></td> </tr> <tr> <td><b>Total des actifs</b></td> <td style="text-align: right;"><b>19 634</b></td> <td style="text-align: right;"><b>13 216</b></td> </tr> </tbody> </table> <p><b>2. PASSIFS</b></p> <table border="0"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">(en milliers d'euros)</th> <th style="text-align: right;">31/12/2017</th> <th style="text-align: right;">31/12/2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Capital</td> <td style="text-align: right;">1 002</td> <td style="text-align: right;">1 002</td> </tr> <tr> <td>Réserves</td> <td style="text-align: right;">6 856</td> <td style="text-align: right;">5 939</td> </tr> <tr> <td>Résultat part du groupe</td> <td style="text-align: right;">2 351</td> <td style="text-align: right;">1 630</td> </tr> <tr> <td><i>Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère</i></td> <td style="text-align: right;">10 208</td> <td style="text-align: right;">8 570</td> </tr> <tr> <td><b>Capitaux propres</b></td> <td style="text-align: right;"><b>10 208</b></td> <td style="text-align: right;"><b>8 570</b></td> </tr> <tr> <td>Avantages du personnel</td> <td style="text-align: right;">334</td> <td style="text-align: right;">113</td> </tr> <tr> <td>Provisions non courantes</td> <td style="text-align: right;">296</td> <td style="text-align: right;">122</td> </tr> <tr> <td>Dettes financières non courantes</td> <td style="text-align: right;">3 223</td> <td style="text-align: right;">1 620</td> </tr> <tr> <td><b>Passifs non courants</b></td> <td style="text-align: right;"><b>3 852</b></td> <td style="text-align: right;"><b>1 855</b></td> </tr> <tr> <td>Dettes d'exploitation</td> <td style="text-align: right;">3 874</td> <td style="text-align: right;">2 336</td> </tr> <tr> <td>Passifs d'impôt exigible courants</td> <td style="text-align: right;">12</td> <td style="text-align: right;">14</td> </tr> <tr> <td>Dettes financières courantes</td> <td style="text-align: right;">1 652</td> <td style="text-align: right;">440</td> </tr> <tr> <td>Instruments dérivés courants - Passif</td> <td style="text-align: right;">35</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> <tr> <td><b>Passifs courants</b></td> <td style="text-align: right;"><b>5 573</b></td> <td style="text-align: right;"><b>2 790</b></td> </tr> <tr> <td><b>Total des passifs et des capitaux propres</b></td> <td style="text-align: right;"><b>19 634</b></td> <td style="text-align: right;"><b>13 216</b></td> </tr> </tbody> </table>	(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016	Goodwill	25	0	Autres actifs incorporels	85	122	Actifs corporels	823	570	Autres actifs financiers non courants	2 688	1 798	Impôts différés actifs	144	386	<b>Actifs non courants</b>	<b>3 763</b>	<b>2 876</b>	Stocks et travaux en cours	3 158	1 475	Créances d'exploitation	4 953	4 520	Créances d'impôt exigible courantes	81	70	Autres actifs financiers courants	460	0	Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 218	4 275	<b>Actifs courants</b>	<b>15 871</b>	<b>10 340</b>	<b>Total des actifs</b>	<b>19 634</b>	<b>13 216</b>	(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016	Capital	1 002	1 002	Réserves	6 856	5 939	Résultat part du groupe	2 351	1 630	<i>Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère</i>	10 208	8 570	<b>Capitaux propres</b>	<b>10 208</b>	<b>8 570</b>	Avantages du personnel	334	113	Provisions non courantes	296	122	Dettes financières non courantes	3 223	1 620	<b>Passifs non courants</b>	<b>3 852</b>	<b>1 855</b>	Dettes d'exploitation	3 874	2 336	Passifs d'impôt exigible courants	12	14	Dettes financières courantes	1 652	440	Instruments dérivés courants - Passif	35	0	<b>Passifs courants</b>	<b>5 573</b>	<b>2 790</b>	<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>19 634</b>	<b>13 216</b>
(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016																																																																																										
Goodwill	25	0																																																																																										
Autres actifs incorporels	85	122																																																																																										
Actifs corporels	823	570																																																																																										
Autres actifs financiers non courants	2 688	1 798																																																																																										
Impôts différés actifs	144	386																																																																																										
<b>Actifs non courants</b>	<b>3 763</b>	<b>2 876</b>																																																																																										
Stocks et travaux en cours	3 158	1 475																																																																																										
Créances d'exploitation	4 953	4 520																																																																																										
Créances d'impôt exigible courantes	81	70																																																																																										
Autres actifs financiers courants	460	0																																																																																										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 218	4 275																																																																																										
<b>Actifs courants</b>	<b>15 871</b>	<b>10 340</b>																																																																																										
<b>Total des actifs</b>	<b>19 634</b>	<b>13 216</b>																																																																																										
(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016																																																																																										
Capital	1 002	1 002																																																																																										
Réserves	6 856	5 939																																																																																										
Résultat part du groupe	2 351	1 630																																																																																										
<i>Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère</i>	10 208	8 570																																																																																										
<b>Capitaux propres</b>	<b>10 208</b>	<b>8 570</b>																																																																																										
Avantages du personnel	334	113																																																																																										
Provisions non courantes	296	122																																																																																										
Dettes financières non courantes	3 223	1 620																																																																																										
<b>Passifs non courants</b>	<b>3 852</b>	<b>1 855</b>																																																																																										
Dettes d'exploitation	3 874	2 336																																																																																										
Passifs d'impôt exigible courants	12	14																																																																																										
Dettes financières courantes	1 652	440																																																																																										
Instruments dérivés courants - Passif	35	0																																																																																										
<b>Passifs courants</b>	<b>5 573</b>	<b>2 790</b>																																																																																										
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>19 634</b>	<b>13 216</b>																																																																																										

Informations financières sélectionnées du compte de résultat (comptes sociaux établis selon référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne) :

**Comptes de résultat simplifié**

Normes IFRS

(en milliers d'euros)	2017	2016
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>17 970</b>	<b>11 006</b>
Autres produits	2 211	1 312
Achats consommés	(5 799)	(2 572)
Charges externes	(5 977)	(4 450)
Charges de personnel	(5 559)	(3 034)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(184)	(289)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>2 662</b>	<b>1 972</b>
Produits opérationnels non courant	225	30
Charges opérationnelles non courantes	(113)	(23)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL NON COURANT</b>	<b>112</b>	<b>7</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>2 774</b>	<b>1 979</b>
Coût de l'endettement financier	(29)	(6)
Produits financiers	37	65
Autres charges financières	(182)	(70)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(175)</b>	<b>(11)</b>
Impôts	(249)	(338)
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>2 351</b>	<b>1 630</b>
Résultat part du groupe	2 351	1 630
Résultat par action - part du groupe (en euro)	5,84	4,05
Résultat dilué par action - part du groupe (en euro)	5,84	4,05
<b>Etat du résultat global</b>		
(en milliers d'euros)	2017	2016
<b>RESULTAT NET</b>	<b>2 351</b>	<b>1 630</b>
<i>Autres éléments du résultat global :</i>		
Ecart actuariel	46	(1)
<b>AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL</b>	<b>46</b>	<b>(1)</b>
<b>RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE</b>	<b>2 397</b>	<b>1 629</b>
dont :		
-part du groupe	2 397	1 629

Informations financières sélectionnées du tableau des flux de trésorerie (comptes sociaux établis selon référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne) :

**Tableau des flux de trésorerie consolidés**

Normes IFRS

(en milliers d'euros)	2017	2016
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</u></b>		
Résultat net	2 351	1 630
Elimination des amortissements et provisions	353	289
Elimination de l'impôt sur les bénéfices	249	338
Elimination du résultat financier	175	11
Variation du besoin en fonds de roulement	(488)	(183)
<b>Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles</b>	<b>2 640</b>	<b>2 086</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u></b>		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(395)	(431)
Variation des prêts et autres actifs financiers	(148)	(51)
Incidence des variations de périmètre	951	-
Intérêts reçus	20	59
<b>Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités d'investissement</b>	<b>429</b>	<b>(424)</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u></b>		
Dividendes versés par la société consolidante	(787)	(430)
Emissions d'emprunts et avances reçues	3 050	252
Remboursements d'emprunts et d'avances	(2 370)	(322)
Intérêts payés	(26)	(6)
Variation des comptes courants	7	-
Autres frais financiers payés	6	(4)
<b>Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités de financement</b>	<b>(120)</b>	<b>(510)</b>
Incidence de la variation des taux de change	(5)	-
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>2 944</b>	<b>1 152</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>4 275</b>	<b>3 123</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>7 218</b>	<b>4 275</b>

Niveau d'endettement du Groupe :

**Tableau de l'endettement net**

Normes IFRS

	2017	2016
<b>Total trésorerie, équivalents de trésorerie</b>	<b>(7 218)</b>	<b>(4 275)</b>
<b>Actifs financiers courants<sup>2</sup> et non courants<sup>3</sup></b>	<b>(3 148)</b>	<b>(1 798)</b>
Dettes financières courantes (moins d'un an)	1 652	440

		<p>Dettes financières non courantes (à plus d'un an) 3 223 1 620</p> <p><b>Total dette financière 4 875 2 060</b></p> <p><b>Endettement financier net (5 492) (4 012)</b></p> <p><sup>2</sup> Les « actifs financiers courants » concernent divers placement (comptes à terme...) avec une échéance inférieure à 12 mois. Au titre de l'exercice 2017, ces actifs financiers courants sont composés essentiellement d'un compte à terme de la société TeamCast au Crédit Agricole, qui n'est soumis à aucune condition d'échéance et qui est immédiatement disponible sans pénalité (pas de préavis).</p> <p><sup>3</sup> Les « actifs financiers non courants » concernent divers placement (comptes à terme, parts sociales...) avec une échéance supérieure à 12 mois. Au titre de l'exercice 2017, ces actifs financiers non courants se composent essentiellement (i) de dépôts à terme auprès de la banque Banque Populaire Grand Ouest (liquide sous 32 jours), (ii) de parts sociales détenues dans les banques mutualistes Banque Populaire Grand Ouest et Crédit Coopératif et d'OPCVM LCL (liquides sous quelques jours ouvrés) et (iii) de placements de type obligations (liquides sous quelques jours ouvrés).</p>
<b>B.8</b>	<b>Informations pro forma</b>	Sans objet.
<b>B.9</b>	<b>Prévision ou estimation de bénéfice</b>	Sans objet.
<b>B.10</b>	<b>Réserves sur les informations financières historiques contenues dans les rapports d'audit</b>	Sans objet.
<b>B.11</b>	<b>Fonds de roulement net</b>	A la date du présent Prospectus, le Groupe atteste que, de son point de vue, son fonds de roulement net, avant augmentation de capital en numéraire objet du Prospectus, est suffisant au regard de ses obligations actuelles au cours des douze prochains mois à compter de la date du visa sur le Prospectus.
<b>Section C – Valeurs mobilières</b>		
<b>C.1</b>	<b>Nature, catégorie et numéro d'identification des actions offertes et/ou inscrites aux négociations</b>	<p>Les titres dont l'inscription aux négociations sur le marché organisé Euronext Growth est demandée sont décrits ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– l'ensemble des 4 024 350 actions ordinaires composant le capital social de la Société, toutes de même valeur nominale, intégralement souscrites, entièrement libérées et de même catégorie (les « <b>Actions Existantes</b> ») en ce compris les Actions Cédées (tel que ce terme est défini ci-après) ;</li> <li>– 1 341 450 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et par voie d'offre au public (les « <b>Actions Nouvelles Initiales</b> »)</li> </ul>



		<ul style="list-style-type: none"> <li>– 231 400 actions nouvelles à émettre en cas d'exercice en totalité de l'Option de Surallocation (les « <b>Actions Nouvelles Supplémentaires</b> » et avec les Actions Nouvelles Initiales les « <b>Actions Nouvelles</b> » ) ;</li> <li>– Un nombre maximum de 120 730 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés français de la Société et de ses filiales adhérents au plan d'épargne entreprise Enensys (les « <b>Actions Nouvelles Réservées aux Salariés</b> »).</li> </ul> <p>Les Actions Nouvelles et les Actions Nouvelles Réservées aux Salariés sont des actions ordinaires et seront assimilables, dès leur émission, aux Actions Existantes.</p> <p>Les Actions Nouvelles et les Actions Nouvelles Réservées aux Salariés feront l'objet d'une demande d'inscription sur le marché Euronext Growth Paris.</p> <p><b>Date de jouissance</b> : Les Actions Nouvelles et les Actions Nouvelles Réservées aux Salariés porteront jouissance courante à la date de leur émission.</p> <p><b>Libellé pour les actions</b> : Enensys</p> <p><b>Code ISIN</b> : FR0013330792</p> <p><b>Mnémonique</b> : ALNN6</p> <p><b>Lieu de cotation</b> : Euronext Growth</p> <p><b>Secteur d'activité</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Code NAF : 2630Z</li> <li>– Classification ICB : 9537 – Software</li> </ul>
<b>C.2</b>	<b>Devise d'émission</b>	Euro.
<b>C.3</b>	<b>Nombre d'actions émises / Valeur nominale des actions</b>	<p>Dans le cadre de l'Offre, il sera procédé à l'émission d'un nombre de 1 341 450 actions nouvelles pouvant être porté à un nombre maximum de 1 572 850 actions nouvelles en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation.</p> <p>Dans le cadre de l'augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés français de la Société et de ses filiales adhérents au plan d'épargne entreprise Enensys, il sera procédé à l'émission d'un nombre de 120 730 Actions Nouvelles Réservées aux Salariés.</p> <p>Valeur nominale par action : 0,25 euro.</p>
<b>C.4</b>	<b>Droits attachés aux actions</b>	<p>Les Actions Nouvelles seront, dès leur création, soumises à toutes les stipulations des statuts de la Société. En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux Actions Nouvelles sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– droit à dividendes ;</li> <li>– droit de vote, étant précisé qu'un droit de vote double est attribué à toute action</li> </ul>

		<p>justifiant d'une inscription au nominatif pendant une durée continue de deux ans au nom du même actionnaire (ce droit ne sera pas affecté par l'inscription des actions de la Société aux négociations sur <i>Euronext Growth</i>) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– droit préférentiel de souscription ;</li> <li>– droit de participation aux bénéfices de la Société ; et</li> <li>– droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.</li> </ul>
<b>C.5</b>	<b>Restrictions à la libre négociabilité des actions</b>	Aucune clause statutaire ne limite la libre négociabilité des actions composant le capital de la Société.
<b>C.6</b>	<b>Demande d'inscription aux négociations</b>	L'ensemble des actions de la Société feront l'objet d'une demande d'inscription aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris géré par Euronext Paris, système multilatéral de négociation organisé (anciennement dénommé Alternext), étant précisé qu'aucune demande d'admission ne sera faite sur un marché réglementé.
<b>C.7</b>	<b>Politique en matière de dividendes</b>	<p>Au titre des deux exercices sociaux clos respectivement les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017, la Société a procédé à des distributions de dividendes respectivement pour un montant de 786 772 euros et 771 735 euros.</p> <p>Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société prévoit de distribuer à ses actionnaires un montant total de 4 771 435 euros. Ce montant inclut une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 4 000 000 euros votée par l'assemblée générale ordinaire de la Société en date du 29 mars 2018 et une distribution de dividendes d'un montant de 771 435 euros approuvé par l'assemblée générale du 18 avril 2018.</p> <p>Il est précisé que les Actions Nouvelles ne bénéficieront pas des distributions de dividendes et de dividende exceptionnel versées par la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Par ailleurs, lesdits dividendes auront été versés à l'Actionnaire Cédant au titre des Actions Cédées à la date du règlement-livraison.</p> <p>La Société a pour objectif de poursuivre, lors des exercices futurs, une politique de distribution de dividendes cohérente avec sa stratégie de développement.</p> <p>En fonction de ses résultats futurs et de ses besoins de financement, la Société pourra décider de procéder au versement d'un dividende, sous réserve de l'autorisation de l'assemblée générale, avec un objectif de distribution de 50% de son résultat net. Cette politique de versement de dividende, que la Société entend conduire à compter de l'année 2019 au titre de l'exercice 2018, ne saurait toutefois pas constituer un engagement formel de la Société.</p>
<b>Section D – Risques</b>		
<b>D.1</b>	<b>Principaux risques propres à l'Emetteur ou à son secteur d'activité</b>	<p>Avant de prendre leur décision d'investissement, les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risque relatifs à la Société et à son activité qui sont décrits plus en détail à la section 4 du Document de Base :</p> <p><b>Risques propres à la Société, au Groupe et à son organisation</b></p> <p><i>Risques liés à l'évolution des technologies</i> : L'évolution rapide des technologies utilisées,</p>

	<p>l'adaptation corrélative des standards requis par les opérateurs de réseaux de télécommunication et l'apparition régulière de nouveaux produits et services de télécommunication qui caractérisent les secteurs de la radio diffusion (broadcast) et des télécommunications pourraient avoir un effet défavorable sur l'état des commandes et la situation financière et les perspectives du Groupe, si les produits proposés par le Groupe à ses clients ne correspondaient plus, de leur opinion, à leurs besoins, ou si le Groupe n'était pas en mesure de renouveler son offre avec de nouveaux produits ;</p> <p><i>Risques liés à l'évolution des modes de consommation média</i> : Alors qu'à la date du Document de Base, l'offre du Groupe est majoritairement positionnée sur les solutions à destination des infrastructures de Télévision Numérique Terrestre (« TNT » ou « DTT »), nul ne saurait exclure qu'à long terme, le canal de distribution IP se substitue pour une part significative des flux de données aux infrastructures TNT. De même, l'attrait des consommateurs pour la VoD en OTT pourrait, à terme, menacer le canal de distribution hertzien ;</p> <p><i>Risques de rupture technologique</i> : Des technologies innovantes en cours de développement, potentiellement plus efficaces, plus sûres et/ou moins coûteuses ou d'autres techniques non encore connues à ce jour pourraient, dans un futur plus ou moins proche, être commercialisées ;</p> <p><i>Risques liés à la consolidation des secteurs dans lesquels évolue la Société</i> : De nouveaux mouvements de concentration dans le secteur du broadcast et des télécommunications (entre ses clients, ou avec des concurrents, ou encore entre des tiers fournisseurs de ses clients) pourraient avoir un impact, positif (par exemple lié à un accroissement de l'effet de taille chez ses clients) ou négatif, sur le Groupe, en premier lieu sur le niveau des commandes qu'il enregistre ou sur ses marges, en fonction de l'attribution ou la perte de marchés ou la renégociation des termes de contrats ;</p> <p><i>Risques liés à la concurrence</i> ;</p> <p><i>Risque de réputation</i> ;</p> <p><i>Risques liés à l'interopérabilité</i> : Malgré de nombreux tests d'interopérabilité, des relations techniques avec plusieurs partenaires clés et des participations régulières aux campagnes de tests d'interopérabilité organisés par les organismes de normalisation, il existe un risque que le Groupe ne parvienne plus à rendre ses futurs équipements compatibles avec les équipements de ses clients ou d'autres partenaires technologiques ;</p> <p><i>Risques liés à l'évolution du prix des produits</i> ;</p> <p><b>Risques liés au processus de fabrication et de commercialisation</b></p> <p><i>Risques liés aux fournisseurs et à la sous-traitance</i> : Le Groupe ne possède pas ses propres usines de production et est organisé sur un modèle « sans usine » (<i>fabless</i>) et fait appel à des sous-traitants de l'électronique et a, dans ce cadre, mis en place des partenariats forts avec certains sous-traitants. Cette situation crée un double risque suivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Risques de dépendance vis-à-vis des fournisseurs et sous-traitants, et</i></li> <li>• <i>Risque lié à la conformité du produit fourni à la réglementation ;</i></li> </ul>
--	--

		<p><i>Risques liés à l'augmentation du rythme de production</i> : Il existe un risque que le Groupe ne parvienne pas à augmenter ses volumes au rythme attendu, tout en maintenant un niveau de qualité satisfaisant ;</p> <p><i>Risques de qualité et de défaillance des produits</i> ;</p> <p><i>Risques liés à la garantie accordée sur les produits vendus par le Groupe</i> ;</p> <p><i>Risques de dépendance au marché des composants électroniques et d'obsolescence des produits</i> ;</p> <p><i>Risques liés aux distributeurs et intégrateurs</i> : Les clients étant très majoritairement situés à l'étranger, le Groupe a fait le choix de s'appuyer sur un réseau de partenaires (Distributeurs et intégrateurs système) qui sont les relais du Groupe dans chaque pays. D'une part, le Groupe ne peut garantir qu'il pourra conserver ses partenaires commerciaux ni que ceux-ci continueront à consacrer les ressources nécessaires au succès commercial de ses produits et, d'autre part, les distributeurs et intégrateurs du Groupe pourraient ne pas accomplir leur tâche dans les délais fixés ou ne pas respecter leurs engagements à l'égard du Groupe.</p> <p><i>Risques liés aux clients</i> : Au titre des exercices clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017, le Groupe a réalisé respectivement environ 28% et 49% de son chiffre d'affaires auprès de ses trois premiers clients. Au titre de l'exercice 2016, le premier client du Groupe, français, représentait 11% de son chiffre d'affaires annuel, le deuxième, thaïlandais, 9,6% et le troisième, également thaïlandais, 7,3%. En 2017, les deux premiers clients, deux sociétés russes, représentaient 21,2% et 19,8% du chiffre d'affaires, tandis que 8,3% du chiffre d'affaires étaient attribuables au troisième client, le même qu'à l'exercice précédent. Ces contrats importants correspondent le plus souvent à des phases de déploiements réseaux dans tel ou tel pays. Ils s'étalent généralement sur plusieurs années mais plafonnent sur un exercice avant de décroître. Au cours des deux derniers exercices, le Groupe a donc réalisé une part significative de son chiffre d'affaires auprès d'un nombre limité de clients importants qui ne sont pas identiques d'un exercice à l'autre. Cinq des dix plus importants clients du Groupe en 2016 ne figuraient pas dans le top dix de 2015, huit des dix plus importants clients de 2017 n'y figuraient pas en 2016.<sup>4</sup> Cela entraîne un risque de volatilité de ce chiffre d'affaire d'un exercice à l'autre notamment dans l'hypothèse (i) d'un décalage de la signature d'un ou plusieurs de ces contrats importants ou (ii) de l'incapacité de la Société à conclure à l'avenir des contrats lui permettant de générer des revenus significatifs ;</p> <p><i>Risques liés à l'exposition du Groupe à l'international</i> : Le Groupe réalise une partie significative de son chiffre d'affaires à l'export notamment 63% dans la zone EMEA (hors France sur la base du CA 2017 pro forma). En outre, compte tenu de sa forte présence à l'international, le Groupe est soumis à un certain nombre d'obligations en matière douanière et réglementaires ;</p>
--	--	---

<sup>4</sup> Source : Groupe, données pro forma non auditées.

	<p><b>Risques liés à l'organisation du Groupe</b></p> <p><i>Risques de dépendance aux hommes-clés</i> : Le succès du Groupe dépend en grande partie des actions et des efforts entrepris (i) par son dirigeant, Monsieur Régis Le Roux, Président Directeur Général, fondateur du Groupe, (ii) Monsieur Guénaël Le Roch, Directeur Administratif et Financier, (iii) Monsieur Éric Deniau, Directeur général opérationnel et (iv) par l'équipe des directeurs de Business Unit, mais aussi de son personnel technique et scientifique. La perte de leurs compétences pourrait altérer les capacités du Groupe à atteindre ses objectifs et à mettre en œuvre sa stratégie ;</p> <p><i>Risques liés à la gestion de la croissance interne</i> ;</p> <p><i>Risques liés à l'intégration de TeamCast dans le Groupe</i> ;</p> <p><i>Risques liés à la réalisation d'opérations de croissance externe futures</i> ;</p> <p><i>Risques liés à la sécurité des systèmes d'information du Groupe</i> ;</p> <p><i>Risques liés aux stocks</i> : Le bon fonctionnement des infrastructures de stockage au sein du Groupe et chez ses sous-traitants qui conservent la majeure partie des stocks, pourrait être interrompu par la survenance d'évènements imprévisibles et non contrôlables, ce qui pourrait avoir des conséquences sur la capacité du Groupe à satisfaire la demande de ses clients ;</p> <p><b>Risques juridiques et fiscaux</b></p> <p><i>Risques liés à la propriété intellectuelle</i> ;</p> <p><i>Risques liés à la réglementation</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Risques liés à la réglementation applicable à l'étranger</i> ;</li> <li>• <i>Risques liés à l'application de la Directive dite RoHS 2</i> ;</li> </ul> <p><i>Risques liés aux contentieux et litiges</i> ;</p> <p><i>Risques liés au Crédit d'Impôt Recherche</i> : Pour financer ses activités, le Groupe bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche (« CIR ») qui est un mécanisme d'incitation fiscale au développement de l'effort de recherche scientifique et technique des entreprises françaises par voie d'octroi d'un crédit d'impôt. Si le CIR était remis en cause par un changement de réglementation ou par une contestation des services fiscaux, cela pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats du Groupe ;</p> <p><i>Risques liés à l'accès à des avances publiques</i> ;</p> <p><b>Risques de marché</b></p> <p><i>Risques sur les besoins de financement</i> : Au 31 décembre 2017, la trésorerie et les instruments financiers courants du Groupe s'élevaient à 7 218 K€. Les besoins de trésorerie annuels du Groupe ont été jusqu'à présent assurés grâce à des outils tels que l'emprunt bancaire, l'avance remboursable, les aides publiques et l'augmentation du capital. Le Groupe continuera dans le futur à avoir des besoins de financement importants</p>
--	---

		<p>et pourrait se trouver dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance ce qui le conduirait à rechercher des sources de financement externe. Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, le Groupe pourrait notamment devoir limiter le développement de nouveaux produits ou retarder ou renoncer à la commercialisation sur de nouveaux marchés ;</p> <p><i>Risque de change</i> : Le Groupe exerce une large partie de ses activités à l'international et peut donc être sujet au risque de change provenant de différentes expositions en devises différentes de l'Euro, la monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes du Groupe ;</p> <p><i>Risque de liquidité</i> ;</p> <p><i>Risque de dilution</i> ;</p> <p><i>Risque de taux</i> ;</p> <p><i>Risque de crédit</i>.</p>
<b>D.3</b>	<b>Principaux risques propres aux actions nouvelles</b>	<p>Les principaux risques propres à l'émission des Actions Nouvelles de la Société sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les actions de la Société n'ont jamais été négociées sur un marché financier et sont soumises aux fluctuations de marché. En outre, un marché liquide pourrait ne pas se développer ou perdurer ;</li> <li>- le cours des actions de la Société est susceptible d'être affecté par une volatilité importante ;</li> <li>- la cession par les principaux actionnaires d'un nombre important d'actions à l'issue de la période de conservation à laquelle ils se sont engagés pourrait avoir un impact défavorable sur le cours de bourse de la Société ;</li> <li>- Risques liés à l'insuffisance des souscriptions et à l'annulation de l'offre ;</li> <li>- la Société pourrait avoir dans le futur des besoins de financement complémentaires qui pourraient entraîner une dilution complémentaire de la participation de ses actionnaires ;</li> <li>- les actions de la Société n'étant pas admises à la cotation sur un marché réglementé, les investisseurs ne bénéficieront pas de garanties associés aux marchés réglementés ; et</li> <li>- les investisseurs dont la devise de référence n'est pas l'euro pourraient être exposés à un risque de change dans le cadre de leur investissement dans les actions de la Société.</li> </ul>
<b>Section E – Offre</b>		
<b>E.1</b>	<b>Montant total du produit de l'émission et estimation des dépenses</b>	<p>Le produit brut correspond au produit du nombre d'actions à émettre et du prix de souscription unitaire des Actions Nouvelles. Le produit net correspond au produit brut diminué des charges mentionnées ci-dessous.</p>

	<p><b>totales liées à l'émission</b></p>	<p><b>Produit de l'émission des Actions Nouvelles</b></p> <p><b>Produit brut de l'émission des Actions Nouvelles</b></p> <p>Sur la base d'un prix se situant au point bas de la fourchette indicative du Prix de l'Offre (soit 9,50 euros par action) le produit brut de l'émission d'Actions Nouvelles sera de 12 750 000 euros pouvant être porté à 14 949 374 euros en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation ;</p> <p>Sur la base d'un prix se situant au point haut de la fourchette indicative du Prix de l'Offre (soit 12,86 euros par action) le produit brut de l'émission d'Actions Nouvelles sera de 17 250 000 euros pouvant être porté à 20 225 623 euros en cas d'exercice intégral l'Option de Surallocation.</p> <p><b>Produit net de l'émission des Actions Nouvelles</b></p> <p>Sur la base d'un prix se situant au point bas de la fourchette indicative du Prix de l'Offre (soit 9,50 euros par action) le produit net de l'émission d'Actions Nouvelles sera d'environ 11,5 millions d'euros pouvant être porté à environ 13,6 millions d'euros en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation ;</p> <p>Sur la base d'un prix se situant au point haut de la fourchette indicative du Prix de l'Offre (soit 12,86 euros par action) le produit net de l'émission d'Actions Nouvelles sera d'environ 15,8 millions d'euros pouvant être porté à 18,6 millions d'euros en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation.</p> <p>Les dépenses liées à l'émission, à la charge de la Société, sont estimées à environ 1,4 millions d'euros en l'absence d'exercice de l'Option de Surallocation et à environ 1,5 millions d'euros en cas d'exercice de l'Option de Surallocation.</p> <p><b>Produit de la cession des Actions Cédées</b></p> <p>Environ 1 862 433 millions d'euros bruts sur la base d'un Prix de l'Offre égal à la borne basse de la fourchette indicative du Prix de l'Offre en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension.</p> <p>Environ 2 471 056 millions d'euros bruts sur la base d'un Prix de l'Offre égal à la borne haute de la fourchette indicative du Prix de l'Offre en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension.</p> <p>La Société ne recevra aucun produit de la cession des Actions Cédées par l'Actionnaire Cédant.</p>
<p><b>E.2</b></p>	<p><b>Raisons de l'offre et utilisation prévue du produit de celle-ci</b></p>	<p>L'Offre est destinée à fournir à la Société des moyens supplémentaires pour financer son activité et son développement. Ainsi le produit net estimé de l'Offre (soit 15 M€ en milieu de fourchette de prix) serait utilisé selon la répartition suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à hauteur d'environ 40% du produit de l'Offre pour les frais de recherche &amp; développement, pour permettre notamment de (i) continuer à développer de nouvelles offres de produits, (ii) développer et adapter l'ensemble des solutions du Groupe au format américain ATSC3 et (iii) développer l'expertise et les solutions du Groupe sur</li> </ul>

		<p>le LTE Broadcast et les adapter pour le futur marché de la 5G ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à hauteur d'environ 40% du produit de l'Offre pour financer l'accélération de la croissance organique du Groupe en France et à l'étranger, ayant notamment pour objectif (i) l'accélération du développement commercial sur le continent américain par le déploiement d'une équipe dédiée aux Etats-Unis (Washington) et (ii) la mise en place de directions commerciales géographiques ; et</li> <li>- à hauteur d'environ 20% du produit de l'Offre pour participer au financement d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que la Société examine régulièrement des opportunités de croissance externe.</li> </ul> <p>En cas de réduction du produit net de l'Offre (fourchette basse de prix et/ou limitation de l'opération à 75%, soit un produit net minimum de 8 445 204 euros), la Société devra revoir ses priorités sur l'utilisation de ses fonds et concentrera ses efforts sur le financement de sa croissance organique à hauteur de 50% du produit de l'Offre et la recherche et développement à hauteur de 50% du produit de l'Offre. En revanche les opérations de croissance externe devront être réalisées au moyen de sources de financement complémentaires que la Société cherchera, le cas échéant, afin de tenir les objectifs fixés et poursuivre son développement.</p> <p>L'Offre et l'inscription des actions de la Société aux négociations sur Euronext Paris permettront également à la Société d'accroître sa notoriété en France et à l'international.</p>
E.3	Modalités et conditions de l'offre	<p><b>Structure de l'Offre</b></p> <p>L'offre globale (l'« <b>Offre</b> ») comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« <b>Offre à Prix Ouvert</b> » ou « <b>OPO</b> »), étant précisé que : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés : fraction d'ordre A1 (de 10 actions jusqu'à 200 actions incluses) et fraction d'ordre A2 (au-delà de 200 actions) ;</li> <li>○ les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient pas être entièrement satisfaits ;</li> </ul> </li> <li>▪ un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « <b>Placement Global</b> »), comportant : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ un placement en France ; et</li> <li>○ un placement privé international dans certains pays en dehors, notamment, des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, du Japon et de l'Australie.</li> </ul> </li> </ul> <p>Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO le permet, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'OPO sera au moins égal à 10% des Actions Offertes (telles que définies ci-après). Si la demande dans le cadre de l'OPO est inférieure à 10% des Actions Offertes, le solde des Actions Offertes non allouées dans le cadre de</p>



		<p>l'OPO sera offert dans le cadre du Placement Global.</p> <p>L'Offre porte tant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les Actions Nouvelles Initiales à émettre, offertes par la Société ;</li> <li>- un nombre maximum de 201 217 Actions Existantes (les « <b>Actions Cédées</b> ») qui seront cédées uniquement en cas d'exercice total ou partiel de la Clause d'Extension par la société Iona Ventures SC, en qualité d'actionnaire cédant (l'« <b>Actionnaire Cédant</b> ») ; et</li> <li>- les Actions Nouvelles Supplémentaires à émettre, offertes par la Société en cas d'exercice de l'Option de Surallocation.</li> </ul> <p>Ensemble, les Actions Nouvelles Initiales, les Actions Cédées et les Actions Nouvelles Supplémentaires sont désignées les « <b>Actions Offertes</b> ».</p> <p><b>Clause d'Extension</b></p> <p>Dans l'hypothèse où la demande dans le cadre de l'Offre excèderait le nombre maximum d'Actions Nouvelles Initiales, l'Actionnaire Cédant pourra décider de céder un nombre d'actions existantes représentant au maximum 15 % du nombre d'Actions Nouvelles Initiales, soit un maximum de 201 217 Actions Cédées, au prix de l'Offre (la « <b>Clause d'Extension</b> »).</p> <p>La décision d'exercer la Clause d'Extension sera prise au moment de la fixation du prix prévue le 29 mai 2018 et sera mentionnée dans le communiqué de la Société et l'avis d'Euronext Paris annonçant le résultat de l'Offre.</p> <p><b>Option de Surallocation</b></p> <p>Afin de couvrir d'éventuelles surallocations, la Société consentira à Louis Capital Markets une option portant sur un nombre d'actions représentant un maximum de 15% du nombre d'Actions Nouvelles Initiales et d'Actions Cédées, soit un maximum de 231 400 Actions Nouvelles Supplémentaires (l'« <b>Option de Surallocation</b> »).</p> <p>Pour les besoins des opérations de stabilisation, Midcap Partners se verra prêter un certain nombre d'actions par Iona Ventures SC. Les actions achetées sur le marché par l'Agent Stabilisateur dans le cadre des opérations de stabilisation permettront à l'Agent Stabilisateur de restituer à Iona Ventures SC tout ou partie des actions existantes prêtées. Si l'Agent Stabilisateur n'a pas acquis un nombre suffisant d'actions pour rembourser le prêt de titres ainsi concédé par les actionnaires historiques, il procédera à l'exercice partiel ou intégral de l'Option de Surallocation à hauteur du solde d'actions restant à restituer.</p> <p>L'Option de Surallocation, qui permettra de couvrir d'éventuelles surallocations et de faciliter les opérations de stabilisation, pourra être exercée par Louis Capital Markets en une seule fois à tout moment, en tout ou partie, pendant une période de 30 jours calendaires à compter du jour de la clôture de l'Offre soit, selon le calendrier indicatif, du 28 mai 2018 au 27 juin 2018.</p> <p><b>Révocation des ordres</b></p>
--	--	--

		<p>Les ordres de souscription passés par les particuliers par Internet dans le cadre de l'OPO seront révocables, par Internet, jusqu'à la clôture de l'OPO (le 28 mai 2018 à 20h00 (heure de Paris)). Il appartient aux particuliers de se rapprocher de leur intermédiaire financier afin de vérifier, d'une part, les modalités de révocation des ordres passés par internet et, d'autre part, si les ordres transmis par d'autres canaux sont révocables et dans quelles conditions.</p> <p><b>Fourchette indicative de prix</b></p> <p>Le prix des actions offertes dans le cadre de l'OPO sera égal au prix des actions offertes dans le cadre du Placement Global (le « <b>Prix de l'Offre</b> »).</p> <p>La fourchette indicative de prix est comprise entre 9,50 et 12,86 euros par action.</p> <p>Le Prix de l'Offre pourra être fixé en dehors de cette fourchette. La fourchette pourra être modifiée à tout moment jusqu'au et y compris le jour prévu pour la fixation du prix de l'Offre. En cas de modification de la borne supérieure de la fourchette indicative de prix susvisée, ou de fixation du Prix de l'Offre au-dessus de la fourchette, la date de clôture de l'OPO sera reportée ou une nouvelle période de souscription à l'OPO sera alors réouverte, selon le cas, de telle sorte qu'il s'écoule au moins deux jours de bourse entre la date de publication du communiqué de presse informant de cette modification et la nouvelle date de clôture de l'OPO. Les ordres émis dans le cadre de l'OPO avant la publication du communiqué de presse susvisé pourront être révoqués pendant au moins deux jours de bourse. Les ordres n'ayant pas fait l'objet d'une révocation pendant cette période seront maintenus.</p> <p>Le Prix de l'Offre pourra être librement fixé en dessous de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix (en l'absence d'impact significatif sur les autres caractéristiques de l'Offre).</p> <p><b>Méthodes de fixation du Prix de l'Offre</b></p> <p>Le Prix de l'Offre sera fixé le 29 mai 2018 selon le calendrier indicatif. Il résultera de la confrontation de l'offre des actions et des demandes émises par les investisseurs, selon la technique dite de « construction du livre d'ordres » telle que développée par les usages professionnels.</p> <p><b>Date de jouissance</b></p> <p>Jouissance courante.</p> <p><b>Contrat de garantie</b></p> <p>Néant</p> <p><b>Calendrier indicatif de l'offre</b></p> <table data-bbox="502 1870 1372 2027"> <tr> <td><b>14 mai 2018</b></td> <td>Visa de l'AMF sur le Prospectus</td> </tr> <tr> <td><b>15 mai 2018</b></td> <td>Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Avis Euronext à l'ouverture de l'OPO</td> </tr> </table>	<b>14 mai 2018</b>	Visa de l'AMF sur le Prospectus	<b>15 mai 2018</b>	Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre		Avis Euronext à l'ouverture de l'OPO
<b>14 mai 2018</b>	Visa de l'AMF sur le Prospectus							
<b>15 mai 2018</b>	Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre							
	Avis Euronext à l'ouverture de l'OPO							

		<p>Ouverture de l'OPO et du Placement Global</p> <p><b>28 mai 2018</b> Clôture de l'OPO à 18 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour celles par Internet</p> <p>Clôture du Placement Global à 18 heures (heure de Paris)</p> <p>Début de la période d'exercice de l'Option de Surallocation</p> <p><b>29 mai 2018</b> Fixation du Prix de l'Offre et exercice éventuel de la Clause d'Extension</p> <p>Diffusion du communiqué de presse indiquant le prix de l'Offre, le nombre définitif d'Actions Nouvelles et résultat de l'Offre</p> <p>Avis Euronext relatif au résultat de l'Offre</p> <p>Début de la période de stabilisation éventuelle</p> <p><b>31 mai 2018</b> Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global</p> <p><b>1er juin 2018</b> Début des négociations des actions de la Société sur le marché Euronext Growth</p> <p><b>27 juin 2018</b> Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation par Louis Capital Markets</p> <p>Fin de la période de stabilisation éventuelle</p> <p><b>Modalités de souscription</b></p> <p>Les personnes désirant participer à l'OPO devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 28 mai 2018 à 18 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet.</p> <p>Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus exclusivement par le Chef de File et Teneur de Livre au plus tard le 28 mai 2018 à 18 heures (heure de Paris), sauf clôture anticipée.</p> <p><b>Chef de File, Teneur de Livre et Listing Sponsor</b></p> <p>MidCap Partners</p> <p><b>Engagements de souscriptions reçus</b></p> <p>Ostrum Asset Management s'est engagé à placer un ordre de souscription d'un montant de 1 500 000 euros, soit 10 % du montant brut de l'Offre hors exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation (sur la base d'un Prix de l'Offre situé au milieu de la fourchette indicative du Prix de l'Offre), à un prix maximum correspondant au point haut de la fourchette de prix. Cet engagement irrévocable s'effectuera en espèces.</p>
--	--	--

		<p>Compte-tenu de la fourchette de prix établie entre 9,50 euros et 12,86 euros, Ostrum Asset Management recevra un nombre de titres correspondant au montant qu'il s'est engagé à souscrire, divisé par le Prix de l'Offre tel qu'il résultera de construction du livre d'ordres.</p> <p>Ces ordres ont vocation à être servis en priorité et intégralement, étant précisé qu'ils pourraient néanmoins être réduits dans le respect des principes d'allocation usuels (principalement dans l'hypothèse où les souscriptions recueillies dans le cadre de l'Offre seraient très supérieures au nombre des Actions Offertes).</p> <p><b>Stabilisation</b></p> <p>Aux termes d'un contrat de direction et de placement à conclure le 29 mai 2018 entre le Louis Capital Markets et la Société, Louis Capital Markets (ou toute entité agissant pour son compte), agissant en qualité d'agent de la stabilisation (l'« <b>Agent Stabilisateur</b> »), en son nom et pour son compte, pourra (mais ne sera en aucun cas tenu de) réaliser des opérations de stabilisation dans le respect des dispositions législatives et réglementaires applicables, du 29 mai 2018 au 28 juin 2018 (inclus).</p> <p>Les opérations de stabilisation ont pour objet de soutenir le prix de marché des actions. Elles sont susceptibles d'affecter le prix de marché des actions et peuvent aboutir à la fixation d'un prix de marché plus élevé que celui qui prévaudrait en leur absence. En cas de mise en œuvre, de telles interventions pourront être réalisées, à tout moment, pendant une période de 30 jours calendaires à compter du jour de la clôture de l'Offre soit, selon le calendrier indicatif, jusqu'au 27 juin 2018 (inclus).</p> <p><b>Contrat de liquidité</b></p> <p>Il est prévu qu'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI, d'une durée initiale de 12 mois renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'un an, soit mis en place avec Louis Capital Markets à l'issue de la période de stabilisation, afin de favoriser la liquidité et la régularité des cotations des actions de la Société sur le marché Euronext Growth.</p> <p><b>Restrictions applicables à l'Offre</b></p> <p>La diffusion du Prospectus, la vente des actions, des droits préférentiels de souscription et la souscription des Actions Nouvelles peuvent, dans certains pays, y compris les Etats-Unis d'Amérique, faire l'objet d'une réglementation spécifique.</p>
E.4	<p><b>Intérêt, y compris intérêt conflictuel pouvant influencer sensiblement sur l'émission / l'offre</b></p>	<p>Le Chef de File et Teneur de Livre et/ou certains de ses affiliés ont rendu et/ou pourront rendre dans le futur, diverses prestations de services bancaires, financiers, d'investissements, commerciaux et autres à la Société, ses affiliés ou actionnaires ou à ses mandataires sociaux, dans le cadre desquels ils ont reçus ou pourront recevoir une rémunération.</p> <p>Par ailleurs, il est précisé que la société Iona Ventures pourrait céder un nombre maximum de 201 217 Actions Existantes dans le cadre de la mise en œuvre de la Clause d'Extension.</p> <p>Il est précisé que Monsieur Régis Le Roux ne percevra pas de rémunération en conséquence de l'inscription des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Growth (à l'exception du produit des actions cédées que Iona Ventures SC</p>

		percevra en contrepartie des Actions Existantes cédées dans le cadre de l'Offre).
<b>E.5</b>	<b>Nom de la Société émettrice et conventions de blocage</b>	<p>Nom de la société émettrice : ENENSYS Technologies</p> <p>En application de l'article L. 225-206 du Code de commerce, la Société ne peut souscrire à ses propres actions.</p> <p>Au 31 décembre 2017, la Société ne détenait aucune action propre.</p> <p><b><u>Engagement d'abstention</u></b></p> <p>La Société prendra un engagement d'abstention de 180 jours à compter de la date de règlement-livraison, étant précisé que sont exclus du champ de cet engagement d'abstention (i) les Actions Nouvelles émises dans le cadre de l'Offre, (ii) les Actions Nouvelles émises dans le cadre de l'Offre Réservee aux Salariés, (iii) toute opération effectuée dans le cadre d'un programme de rachat d'actions conformément aux dispositions légales et réglementaires ainsi qu'aux règles de marché applicables, (iv) les titres susceptibles d'être émis, offerts ou cédés aux salariés, mandataires sociaux ou consultants de la Société et des sociétés de son groupe dans le cadre de plans à venir, autorisés à la date des présentes ou qui seront autorisés par l'assemblée générale de la Société, et (v) les titres de la Société émis dans le cadre d'une fusion ou d'une acquisition des titres ou des actifs d'une autre entité, à la condition que le bénéficiaire de ces titres accepte de reprendre cet engagement pour la durée restant à courir de cet engagement et à la condition que le nombre total de titres de la Société émis dans ce cadre n'excède pas 5 % du capital.</p> <p><b><u>Engagements de conservation</u></b></p> <p>La société Iona Ventures SC, la société INN6 SAS et Monsieur Régis Le Roux se sont engagés envers MidCap Partners, pendant 360 jours calendaires à compter de la date du règlement-livraison des Actions Nouvelles, à conserver 100% des actions qu'ils détiennent, étant précisé que sont exclues du champ de cet engagement de conservation (a) les Actions Cédées en cas de mise en œuvre de la Clause d'Extension, (b) le prêt d'actions qui sera consenti par Iona Ventures SC à Midcap Partners pour les besoins de la stabilisation, (c) toute opération portant sur des actions de la Société dans le cadre d'une offre publique visant les titres de la Société, (d) toute opération portant sur des actions de la Société acquises sur le marché postérieurement à date de réalisation de l'Offre et (e) toute opération portant sur le transfert des actions de la Société à une société contrôlée par le même actionnaire de contrôle que le cédant, à la condition que ladite société signe et adresse à MidCap Partners, une lettre reprenant l'engagement de conservation pour la durée restante dudit engagement.</p>
<b>E.6</b>	<b>Montant et pourcentage de dilution résultant immédiatement de l'offre</b>	<p><b><i>Impact de l'émission d'Actions Nouvelles et des Actions Nouvelles Réservees aux Salariés sur les capitaux propres de la Société</i></b></p> <p>Sur la base des capitaux propres au 31 décembre 2017 et du nombre total d'actions composant le capital de la Société à la date du Prospectus, les capitaux propres par action, avant et après réalisation de l'Offre, s'établiraient comme suit en prenant comme hypothèses :</p> <p>– l'émission de 1 341 450 Actions Nouvelles Initiales, en cas de réalisation de l'Offre à</p>

	<p>100%,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– l'émission de 231 400 Actions Nouvelles Supplémentaires en cas d'exercice en totalité de l'Option de Surallocation,</li> <li>– l'émission de 120 730 Actions Nouvelles Réservées aux Salariés, en cas de réalisation de l'offre à 100%, et</li> <li>– l'imputation des frais juridiques, comptables et administratifs et de la rémunération des intermédiaires financiers à la charge de la Société sur la prime d'émission.</li> </ul>																													
	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Quote-part des capitaux propres (en euros)<sup>(1)</sup></th> </tr> <tr> <th>Sur la base de la borne basse du Prix de l'Offre</th> <th>Sur la base de la borne haute du Prix de l'Offre</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Avant l'émission des actions nouvelles</td> <td>1,54</td> <td>1,54</td> </tr> <tr> <td>Après émission des Actions Nouvelles pour un montant de 9 562 495 d'euros brut (cas de réduction de l'Offre à 75 %)</td> <td>2,91</td> <td>3,55</td> </tr> <tr> <td>Après émission des Actions Nouvelles Initiales (hors exercice de la Clause d'Extension)</td> <td>3,30</td> <td>4,10</td> </tr> <tr> <td>Après émission des Actions Nouvelles Initiales (hors exercice de la Clause d'Extension) et des Actions Nouvelles Réservées aux Salariés (hors frais imputables à l'augmentation de capital réservée aux salariés - non significatifs)</td> <td>3,39</td> <td>4,23</td> </tr> <tr> <td>Après émission des Actions Nouvelles Initiales (exercice de l'intégralité de la Clause d'Extension)</td> <td>3,30</td> <td>4,10</td> </tr> <tr> <td>Après émission des Actions Nouvelles Initiales (exercice de l'intégralité de la Clause d'Extension) et des Actions Nouvelles Réservées aux Salariés (hors exercice de l'Option de Surallocation et hors frais imputables à l'augmentation de capital réservée aux salariés - non significatifs)</td> <td>3,39</td> <td>4,43</td> </tr> <tr> <td>Après émission des Actions Nouvelles (exercice de l'intégralité de l'Option de Surallocation) hors émission des Actions Nouvelles Réservées aux Salariés</td> <td>3,54</td> <td>4,43</td> </tr> <tr> <td>Après émission des Actions Nouvelles (exercice de l'intégralité de l'Option de Surallocation) et des Actions Nouvelles</td> <td>3,62</td> <td>4,56</td> </tr> </tbody> </table>		Quote-part des capitaux propres (en euros) <sup>(1)</sup>		Sur la base de la borne basse du Prix de l'Offre	Sur la base de la borne haute du Prix de l'Offre	Avant l'émission des actions nouvelles	1,54	1,54	Après émission des Actions Nouvelles pour un montant de 9 562 495 d'euros brut (cas de réduction de l'Offre à 75 %)	2,91	3,55	Après émission des Actions Nouvelles Initiales (hors exercice de la Clause d'Extension)	3,30	4,10	Après émission des Actions Nouvelles Initiales (hors exercice de la Clause d'Extension) et des Actions Nouvelles Réservées aux Salariés (hors frais imputables à l'augmentation de capital réservée aux salariés - non significatifs)	3,39	4,23	Après émission des Actions Nouvelles Initiales (exercice de l'intégralité de la Clause d'Extension)	3,30	4,10	Après émission des Actions Nouvelles Initiales (exercice de l'intégralité de la Clause d'Extension) et des Actions Nouvelles Réservées aux Salariés (hors exercice de l'Option de Surallocation et hors frais imputables à l'augmentation de capital réservée aux salariés - non significatifs)	3,39	4,43	Après émission des Actions Nouvelles (exercice de l'intégralité de l'Option de Surallocation) hors émission des Actions Nouvelles Réservées aux Salariés	3,54	4,43	Après émission des Actions Nouvelles (exercice de l'intégralité de l'Option de Surallocation) et des Actions Nouvelles	3,62	4,56
	Quote-part des capitaux propres (en euros) <sup>(1)</sup>																													
	Sur la base de la borne basse du Prix de l'Offre	Sur la base de la borne haute du Prix de l'Offre																												
Avant l'émission des actions nouvelles	1,54	1,54																												
Après émission des Actions Nouvelles pour un montant de 9 562 495 d'euros brut (cas de réduction de l'Offre à 75 %)	2,91	3,55																												
Après émission des Actions Nouvelles Initiales (hors exercice de la Clause d'Extension)	3,30	4,10																												
Après émission des Actions Nouvelles Initiales (hors exercice de la Clause d'Extension) et des Actions Nouvelles Réservées aux Salariés (hors frais imputables à l'augmentation de capital réservée aux salariés - non significatifs)	3,39	4,23																												
Après émission des Actions Nouvelles Initiales (exercice de l'intégralité de la Clause d'Extension)	3,30	4,10																												
Après émission des Actions Nouvelles Initiales (exercice de l'intégralité de la Clause d'Extension) et des Actions Nouvelles Réservées aux Salariés (hors exercice de l'Option de Surallocation et hors frais imputables à l'augmentation de capital réservée aux salariés - non significatifs)	3,39	4,43																												
Après émission des Actions Nouvelles (exercice de l'intégralité de l'Option de Surallocation) hors émission des Actions Nouvelles Réservées aux Salariés	3,54	4,43																												
Après émission des Actions Nouvelles (exercice de l'intégralité de l'Option de Surallocation) et des Actions Nouvelles	3,62	4,56																												

Réservées aux Salariés (hors frais imputables à l'augmentation de capital réservée aux salariés - non significatifs)		
--	--	--

(1) il n'y a pas d'instruments dilutifs émis par la Société.

**Montant et pourcentage de la dilution résultant de l'émission d'Actions Nouvelles et des Actions Nouvelles Réservées aux Salariés**

Sur la base du nombre total d'actions composant le capital de la Société à la date du Prospectus, l'effet dilutif de l'émission pour les actionnaires de la Société s'établirait comme suit en prenant comme hypothèses :

- l'émission de 1 341 450 Actions Nouvelles Initiales, en cas de réalisation de l'Offre à 100%,
- l'émission de 231 400 Actions Nouvelles Supplémentaires en cas d'exercice en totalité de l'Option de Surallocation,
- l'émission de 120 730 Actions Nouvelles Réservées aux Salariés, en cas de réalisation de l'offre à 100%.

	Participation de l'actionnaire (en %) <sup>(1)</sup>
Avant l'émission des actions nouvelles	100%
Après émission des Actions Nouvelles pour un montant de 9 562 495 d'euros brut (cas de réduction de l'Offre à 75 %)	80%
Après émission des Actions Nouvelles Initiales	75%
Après émission des Actions Nouvelles Initiales et des Actions Nouvelles Réservées aux Salariés (hors exercice de l'Option de Surallocation)	73,3%
Après émission des Actions Nouvelles (exercice de l'intégralité de l'Option de Surallocation) hors émission des Actions Nouvelles Réservées aux Salariés	71,9%
Après émission des Actions Nouvelles (exercice de l'intégralité de l'Option de Surallocation) et des Actions Nouvelles Réservées aux Salariés	70,4%

(1) il n'y a pas d'instruments dilutifs émis par la Société.

**Actionnariat à l'issue de l'Offre**

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital de la Société en l'absence d'usage de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation :

Noms	Hors Clause d'Extension et Option de Surallocation			
	Nombre d'actions	Pourcentage du capital	Nombre total de droit de	Pourcentage total de droit

	détenues		vote	de vote
Régis Le Roux	623 340	11,6%	1 246 680	13,3%
Iona Ventures SC	2 161 070	40,3%	4 321 500	46,1%
INN6 SAS	1 032 530	19,2%	2 064 430	22,0%
Management*	17 950	0,3%	17 950	0,2%
Autres actionnaires	189 460	3,5%	378 920	4,0%
Public	1 341 450	25,0%	1 341 450	14,3%
Total	5 365 800	100%	9 370 930	100%

\*Actionnaires salariés ou anciens salariés de la Société.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital de la Société en cas de réduction de l'Offre à 75% :

Noms	Réduction de l'Offre à 75%			
	Nombre d'actions détenues	Pourcentage du capital	Nombre total de droit de vote	Pourcentage total de droit de vote
Régis Le Roux	623 340	12,4%	1 246 680	13,8%
Iona Ventures SC	2 161 070	43,0%	4 321 500	47,8%
INN6 SAS	1 032 530	20,5%	2 064 430	22,8%
Management*	17 950	0,4%	17 950	0,2%
Autres actionnaires	189 460	3,8%	378 920	4,2%
Public	1 006 087	20,0%	1 006 087	11,1%
Total	5 030 437	100%	9 035 567	100%

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital de la Société en cas d'usage intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation :

Noms	Exercice intégral de la Clause d'Extension et Option de Surallocation			
	Nombre d'actions détenues	Pourcentage du capital	Nombre total de droit de vote	Pourcentage total de droit de vote
Régis Le Roux	623 340	11,6%	1 246 680	13,6%
Iona Ventures SC	1 959 853	36,3%	3 919 386	42,6%
INN6 SAS	1 032 530	19,1%	2 064 430	22,4%
Management*	17 950	0,3%	17 950	0,2%
Autres actionnaires	189 460	3,5%	378 920	4,1%
Public	1 572 850	29,1%	1 572 850	17,1%
Total	5 395 983	100%	9 200 216	100%

\*Actionnaires salariés ou anciens salariés de la Société.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital de la Société en cas d'usage intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation et de réalisation de l'Offre Réserve aux Salariés :



			<b>Exercice intégral de la Clause d'Extension, de l'Option de Surallocation et réalisation de l'Offre Réservée aux Salariés</b>				
			<b>Noms</b>	<b>Nombre d'actions détenues</b>	<b>Pourcentage du capital</b>	<b>Nombre total de droit de vote</b>	<b>Pourcentage total de droit de vote</b>
			Régis Le Roux	623 340	11,3%	1 246 680	13,4%
			Iona Ventures SC	1 959 853	35,5%	3 919 386	42%
			INN6 SAS	1 032 530	18,7%	2 064 430	22,1%
			Management*	138 680	2,5%	138 680	1,5%
			Autres actionnaires	189 460	3,4%	378 920	4,1%
			Public	1 572 850	28,5%	1 572 850	16,9%
			<b>Total</b>	<b>5 516 713</b>	<b>100%</b>	<b>9 320 946</b>	<b>100%</b>
			*Actionnaires salariés ou anciens salariés de la Société.				
<b>E.7</b>	<b>Dépenses facturées à l'investisseur par l'Emetteur</b>	Sans objet.					